

Coalitions XL, partage du pouvoir : la démocratie belge mal en point

Les quatre grandes familles historiques sont au pouvoir au fédéral ; ajoutez les coalitions régionales : en fait, tous les partis sont aux affaires. Seuls les radicaux s'opposent. Normal ?

ANALYSE
DAVID COPPI

Soyons justes, les circonstances font l'histoire : la longuissime crise politique après des résultats électoraux, en mai 2019, limite géométriquement, l'antagonisme nord-sud renforcé depuis l'installation de la N-VA en Flandre, plus généralement la distance entre les paysages politiques, l'un bien à gauche, l'autre très à droite... La Vivaldi est le produit de ces empêchements en série.

Ajoutez l'émiettement des forces politiques : « En Europe, on est dans une phase d'affaiblissement des grandes formations de centre-gauche et de centre-droit », souligne Pascal Delwit, politologue (ULB), « avec l'émergence des partis "périphériques", de droite ou de gauche radicales, ou inclassables comme les Cinq Etoiles en Italie. Dans ces conditions, il devient de plus en plus difficile de constituer un gouvernement compact composé des partis émanant du bloc central et, en règle générale, il en faut de plus en plus pour composer une coalition. Deux dynamiques se mettent en place : comme en Belgique, en Autriche, en Italie ou en Irlande, où l'on assemble des partis de sensibilités différentes ; comme en Espagne, au Danemark, au Portugal ou en Suède, avec des exécutifs minoritaires. »

Tout est vrai. Reste qu'avec pas moins de sept partis aux affaires au fédéral – un record –, représentant les quatre (ex-)grandes familles politiques historiques, libérale, socialiste, écologiste, chrétienne-démocrate (le CD&V au fédéral), on a le droit de s'interroger. De s'inquiéter ? Ajoutez les coalitions régionales et communautaires (qui, en Belgique, ont un statut comparable à l'équipage fédéral) et, dans ce cas, tout le monde est là ! Quasiment aucun parti dit « traditionnel », ou « modéré », disons pas anti-système, n'est laissé au bord du chemin. Un vrai exemple d'intégration réussie.

Sport national

Inutile de dire que c'est le terrain idéal pour la prolifération des tractations en coulisse en tout genre ; les donnant-donnant entre partenaires ici, là, à tous les étages, entre les étages ; les défausses aussi, un sport national, ce n'est pas moi, c'est lui ! ; sans oublier la « particip-opposition », un pied dedans, un pied dehors, le confort. Ce n'est pas une pandémie, mais c'est viral. Est-ce grave, docteur ? On est au-delà du compromis, qui a ses lettres de noblesses chez nous. Plutôt dans l'extension du domaine de la non-lutte : les partis modérés exercent le pouvoir en partageant le pouvoir, où le partage l'emporte sur l'exercice. Problème.

Hormis quelques formations pas bien lourdes à ce stade (le CDH, Défi – qui gouverne à Bruxelles), seuls les extrêmes (en l'occurrence le PTB, le Belang, comparables géopolitiquement, même s'ils sont aux antipodes idéologiquement, la N-VA dans sa version dure nationaliste) composent une opposition dès lors plus révolutionnaire que participationniste – une posture légitime pour ce qui concerne les partis concernés, mais qui ne réduit pas moins à pas grand-chose la dialectique démocratique, pensez notamment aux échanges au Parlement.

Reflète

Quel nom donner à ce phénomène où la majorité se répand ? Pascal Delwit : « On ne peut pas parler de "particratie", car cela supposerait que les partis

sont puissants sur les plans idéologique, organisationnel et en nombre d'affiliés, ce qui n'est pas le cas de nos jours où ils sont faibles, plus ou moins, pris individuellement. En un certain sens, on est plus proches là du modèle suisse, où tous les partis centraux coexistent au pouvoir, que du modèle belge historique, où les compromis pour gouverner le pays étaient le fait de formations très ancrées idéologiquement et socialement, avec des piliers solides, dotées de stratégies de long terme, qui s'affrontaient sur le fond. »

Le politologue ponctue : « Bien entendu, tout cela est la traduction du comportement du corps électoral ; on est en démocratie, les tractations, les compromis en font partie. Mais lorsqu'on pousse ceux-ci, on a des programmes peu lisibles, pas identifiables, ce qui, en retour, renforce les fragmentations et les extrêmes. Tout cela avec un Parlement qui n'est pas au mieux de sa forme, ce qui n'arrange rien. L'accord de gouvernement Vivaldi vaut bien plus par ce qui ne s'y trouve pas que par ce qui s'y trouve. Il est le reflet d'un partage du pouvoir où il est surtout question d'empêcher l'autre de faire quelque chose. Alors, pour compenser ce vide relatif, on fait beaucoup de com, beaucoup d'annonces pour tirer la couverture à soi. »

Gardien

Nos interlocuteurs ne sont pas tous au diapason. André Flahaut, ancien président PS de la Chambre, nuance davantage. Gardien des institutions, il réfute mais n'attire pas moins l'attention sur l'affaiblissement jugé « alarmant » de l'institution parlementaire. Entendons-le.

A propos du partage du pouvoir : « Je ne partage pas, si vous le permettez. Je préfère voir le verre à moitié plein. Je note que le fait d'avoir une large majorité est un point de force dans la crise covid, même chose pour la relative symétrie des coalitions au sud du pays. Et puis, la question qui sous-tend cette critique relative au partage du pouvoir est celle d'un changement du mode de scrutin, et là je dis non : il faut maintenir le vote obligatoire et le système de la proportionnelle, qui permet malgré tout de respecter les différentes sensibilités. »

Le même, on l'a dit, tire toutefois l'alarme : « Prenez le long débat budgé-



Le simple face-à-face modérés-radicaux, ce serait le pire scénario

François De Smet
président de Défi

”

taire et sur la loi-programme, un sujet politique central, il y a quelques jours au Parlement : pendant de longues heures, on a eu droit à une succession des mêmes discours, en commission, en séance publique. Composée d'un grand nombre de partis aux programmes parfois éloignés, la majorité travaille sur la base d'un compromis qui a été longuement négocié, elle est obligée de s'y tenir sous peine de perdre sa cohésion, en fait de s'y perdre tout court. Quant à l'opposition, forte, militante, radicale, elle s'emploie à répéter ses questions, ses positions, ses prétentions, à donner parfois des solutions avec, pour certaines, un amateurisme assumé. C'est de bonne guerre, mais le fait est qu'au bout du compte, les citoyens décrochent dans leur grande majorité. On retient peut-être ici et là des faits d'armes, quelques images fortes, des piques, amplifiées dans les réseaux sociaux, mais la politique en tant que gestion de la cité est l'objet d'un rejet, même un certain mépris. A mes yeux, il y a urgence à, pour le moins, réformer nos modes de fonctionnement parlementaires, il faudrait

entamer une vaste réflexion à ce sujet. Il est urgent de réagir, demain il sera trop tard. »

Champions

Président de Défi, philosophe de formation, François De Smet recentre : « Y a-t-il un partage du pouvoir problématique ? En tout cas, il y a un côté massif à cette majorité, c'est vrai, certainement du côté francophone. Globalement, j'admets que c'est un vrai problème. Mais admettez en retour que c'est par nécessité que ces partis se sont coalisés, ce n'était pas forcément le rêve du PS ou d'Ecolo de hisser le MR au pouvoir. Cela étant, il ne faut pas que tout cela donne lieu simplement à un face-à-face entre modérés d'un côté et radicaux de l'autre. C'est le pire scénario. Si les partis démocratiques apparaissent comme les champions du statu quo, cela donnera la main aux radicaux. Ces partis – dans l'opposition, c'est notre rôle – ne doivent pas laisser le monopole de la contestation aux vendeurs d'idées simples et, j'en suis de plus en plus convaincu, doivent être capables de proposer des politiques de rupture, sans cela les populistes prendront toute la place. »

François De Smet prolonge : « Peut-être va-t-on vers une recombinaison politique à terme, qui renouvellerait la donne, je m'interroge à ce propos : en Flandre autour d'une N-VA en recul ; au sud avec un rapprochement PS-Ecolo, une opération MR-CDH... » L'amarante propose : « En tout cas, je plaide pour ma part en faveur d'un changement du mode de scrutin où l'on irait aux élections en affichant clairement ses préférences pour une alliance de gouvernement, en choisissant son camp, car le règne de l'ambivalence, le fait d'avoir deux fers au feu ou plus, ce système atteint sa limite. »

Le philosophe repêche un concept forgé par Jacques Julliard dans l'hebdomadaire français *Marianne* il y a vingt ans, argument relancé chez nous par David Van Reybrouck plus récemment : « Après 75 ans, depuis la Seconde Guerre mondiale, un peu comme si les citoyens en avaient marre de la paix, il y a une grande fatigue démocratique. Quoi qu'il en soit, l'on sent bien qu'il faut que quelque chose change... »



Il est surtout question d'empêcher l'autre de faire quelque chose

Pascal Delwit
politologue ULB

”



Il y a urgence à réformer nos modes de fonctionnement parlementaires

André Flahaut
ancien président PS de la Chambre

”



Au Parlement, les grandes familles politiques « modérées » sont au pouvoir, face aux radicaux : dans ces conditions, la dialectique majorité-opposition se réduit à pas grand-chose. © BELGA